Secrétariat général du gouvernement

Direction du numérique et de la modernisation

Direction des affaires sanitaires et sociales
---
127 rue A. Daly
Tél. : 27.58.88 - Fax : 28.19.19
Mel : dinum@gouv.nc / direction.dass@gouc.nc

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION (RC)

Consultation ouverte relative à la mise en œuvre du Système d'Information du Handicap et de la Dépendance (SI-HD)

RÉSUMÉ DE LA PROCÉDURE

Cadre juridique : Consultation ouverte passée en application de la délibération n° 398 du 3 avril 2024 portant mesures exceptionnelles et temporaires en matière de commande publique.

Acheteur : Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie — Direction des affaires sanitaires et sociales (DASS).

Date limite de remise des offres : Vendredi 20 novembre 2026 à 16h00 (GMT +11) sur la plateforme https://portail.marchespublics.nc/entreprise.

Article 1 – Objet et cadre de la consultation

La présente consultation porte sur la sélection, par lots séparés, des prestataires chargés de définir le produit, de le développer et de préparer la reprise des données existantes pour la mise en œuvre du Système d'Information du Handicap et de la Dépendance de la Nouvelle-Calédonie (ci-après « SI-HD »), outil de gestion du futur guichet unique territorial du handicap, de la dépendance et de la perte d'autonomie (Maison Calédonienne de l'Autonomie - MCA).

Un premier socle fonctionnel (MVP) doit être livré, recetté et admis au plus tard le 31 décembre 2026. Cette admission est distincte de la mise en production, qui intervient ultérieurement selon les prérequis définis au cahier des charges.

Article 2 – Organisation des lots et conditions de soumission

La consultation est allotie en trois (3) lots distincts attribués séparément et exécutés en parallèle dès T0 :

Lot	Objet du lot	Équipe minimale requise (Phase 1)
Lot 1	Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMOA) : processus métier, Product Owner et UX	1 AMOA processus métier (temps plein) 1 AMOA Product Owner (temps plein) 1 concepteur UX/UI (mi-temps au moins)
Lot 2	Développement de la solution logicielle	2 développeurs confirmés à temps plein, dont 1 référent technique
Lot 3	Reprise et migration des données	1 ingénieur données confirmé

Règles de candidature et incompatibilités

- **Attribution indépendante :** Chaque lot peut être attribué indépendamment.
- **Pluralité d'offres :** Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots.
- **Incompatibilité stricte Lot 1 :** Le titulaire du lot 1 ne peut en aucun cas se voir attribuer le lot 2 ou le lot 3, afin de garantir l'indépendance de l'assistance à maîtrise d'ouvrage vis-à-vis de la réalisation. En outre, le titulaire du lot 1 ne doit entretenir aucun lien de capital, de direction ou de sous-traitance avec le titulaire du lot 2 ou du lot 3.
- **Cumul Lots 2 et 3 :** Les lots 2 et 3 peuvent être attribués au même titulaire.
- **Distinction des propositions :** Les offres doivent détailler distinctement les propositions financières et techniques par lot sous pli séparé ou rubriques dédiées.
- **Renonciation :** L'acheteur se réserve, jusqu'à la signature du contrat, le droit de ne pas donner suite à tout ou partie des lots de la présente consultation sans indemnité pour les candidats.

Article 3 – Calendrier prévisionnel de la consultation

Étape de la consultation	Date prévisionnelle
Lancement et publication de la consultation	Lundi 02 novembre 2026 / Mardi 03 novembre 2026
Date limite de dépôt des questions par les candidats	Vendredi 13 novembre 2026 à 16h00 (7 jours avant clôture)
Date et heure limites de réception des offres	Vendredi 20 novembre 2026 à 16h00 (GMT +11)
Auditions éventuelles des candidats présélectionnés	Semaine suivant la remise des offres (fin novembre 2026)
Notification des contrats (T0)	Début décembre 2026 (mi-novembre à début décembre 2026 prévisionnel)
Réunion de lancement opérationnelle (J1)	T0 + 3 jours ouvrés
Livraison du MVP en environnement de recette (J4)	15 décembre 2026 / 20 décembre 2026
Admission formelle du MVP (J5)	31 décembre 2026

Article 4 – Modalités de remise des offres et questions

Les candidats doivent transmettre l'ensemble de leurs éléments par voie électronique sur la plateforme des marchés publics de la Nouvelle-Calédonie :
https://portail.marchespublics.nc/entreprise

Questions / Réponses : Les demandes de renseignements complémentaires doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme au plus tard sept (7) jours avant la date limite de remise des offres. Les réponses seront adressées sous pli électronique à l'ensemble des candidats inscrits.

Contact administratif / technique pour information : direction.dass@gouv.nc / dinum@gouv.nc

Article 5 – Contenu et pièces minimales du dossier de réponse

Pour chaque lot auquel il candidate, le dossier remis par le candidat doit impérativement comporter les pièces suivantes rédigées en langue française :

- **1. Justificatif juridique :** Extrait Kbis ou document d'enregistrement équivalent de moins de trois mois.
- **2. Présentation de la structure :** Présentation générale de l'entreprise candidate (chiffre d'affaires, effectifs, domaines d'expertise).
- **3. Références professionnelles :** Liste des références récentes et projets équivalents menés par le candidat au cours des trois dernières années.
- **4. Mémoire technique (10 p. max) :** Mémoire technique d'une longueur maximale de dix (10) pages comprenant obligatoirement : la compréhension du besoin et des risques clés, la méthodologie opérationnelle envisagée, l'organisation proposée pour garantir la livraison au 31 décembre 2026, l'organisation de la coordination inter-lots, et la démarche d'assurance qualité et de sécurité.
- **5. CV des intervenants proposés :** Curriculum vitae nominatifs détaillés des intervenants effectivement proposés, mettant en évidence leur expérience et leurs références sur des projets comparables.
- **6. Engagement de disponibilité et présence :** Document signé attestant : la date réelle de prise de fonction/démarrage, le taux d'affectation nominatif de chaque profil, l'engagement formel de maintien de l'équipe jusqu'au 31 décembre 2026, les modalités concrètes de présence physique sur site à Nouméa, ainsi que le plan de continuité et de remplacement sous 5 jours ouvrés.
- **7. Note technique spécifique Lot 2 :** Pour les candidats au Lot 2 uniquement : description détaillée de la solution technique proposée pour le moteur/mécanisme de paramétrage des circuits de traitement et sa justification architecturale.
- **8. Proposition financière (BPU / DQE) :** Bordereau des Prix Unitaires (BPU - prix journaliers par profil HT) et Détail Quantitatif Estimatif (DQE) de la phase 1 indiquant le nombre de jours ouvrés estimés par profil, le montant total estimatif HT de la phase 1 et le détail des hypothèses financières retenues.
- **9. Sous-traitance & Conflits d'intérêts :** Déclaration formelle des sous-traitants envisagés (le cas échéant) et attestation sur l'honneur d'absence de conflit d'intérêts (notamment stricte indépendance du lot 1 vis-à-vis des lots 2 et 3).

Article 6 – Critères de jugement et de notation des offres

Les offres recevables seront notées sur 100 points, sur la base de trois grands critères pondérés. Chaque sous-critère est évalué par une note sur 5 points :

Critère d'évaluation	Pondération	Sous-critères et barème (sur 5 points)
1. Valeur technique et méthodologique	45 %	• Compréhension du besoin et des risques (1 pt) • Méthodologie proposée (1,5 pt) • Expérience et adéquation des profils proposés (1,5 pt) • Organisation inter-lots, démarche qualité et sécurité (1 pt)
2. Capacité de mobilisation et organisation	30 %	• Date réelle de démarrage effectif (2 pts) • Taux d'affectation nominatif de l'équipe (1,5 pt) • Modalités de présence physique à Nouméa (1 pt) • Dispositif de continuité et procédure de remplacement (0,5 pt)
3. Prix des prestations	25 %	Formule de calcul : Note Prix = 5 × (Prix de l'offre la moins-disante / Prix de l'offre analysée) Le prix pris en compte est le montant total estimatif HT de la phase 1 figurant au DQE.

Calcul de la Note Globale sur 100 points :
Note Finale = (Note Technique / 5 × 45) + (Note Mobilisation / 5 × 30) + (Note Prix / 5 × 25)

Auditions : Le pouvoir adjudicateur se réserve expressément la faculté d'organiser des séances d'audition avec les candidats et les intervenants nominativement désignés dans les offres, afin d'approfondir l'analyse technique et humaine des propositions.

Article 7 – Caractéristiques contractuelles et financières

- **Forme du marché :** La contractualisation s'effectue par lot sous la forme d'un contrat de prestation de services à prix unitaires (taux journaliers par profil), exécuté par l'émission de bons de commande successifs.
- **Monnaie de compte :** Toutes les offres financières et facturations doivent être établies en Francs Pacifique (F CFP), hors taxes (HT).

- **Durée et phases :** Les prestations débutent dès notification du marché (T0) et la phase 1 court jusqu'au 31 décembre 2026. Les tranches ultérieures feront l'objet de bons de commande en 2027.
- **Prise en compte des frais :** Tous les frais de mission, de déplacement, d'hébergement et de séjour nécessaires à la bonne exécution des prestations (notamment sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie) sont réputés intégralement inclus dans les prix journaliers remis par le candidat.